

## PLAN DE COURS

# POL-7034 : Institutions internationales

NRC 87979 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6    Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir les connaissances d'étudiants dans le domaine du développement, de la fonction et du rôle des institutions dans la vie politique. Ce cours aborde principalement le lien entre les institutions nationales et internationales dans la mise en oeuvre de la politique étrangère.

Ce cours est entièrement en présentiel.

## Plage horaire

### Cours en classe

lundi	12h30 à 15h20	DKN-1456	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022
-------	---------------	----------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Plan de cours non officiel

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=143388> (13h49)

## Coordonnées et disponibilités

**Louis Bélanger**

*Professeur*

DKN-4425

[louis.belanger@pol.ulaval.ca](mailto:louis.belanger@pol.ulaval.ca)

Tél. : 656-2131 poste 407071

### Disponibilités

Je reçois les étudiantes et étudiants tous les mardis de 13h30 à 15h00 à mon bureau (DKN-4425), sauf pendant la semaine de lecture.

Si vous voulez me rencontrer à un autre moment, en personne ou sur la plateforme Zoom ULaval, écrivez-moi un courriel pour que nous convenions d'un moment.

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

**Avis important** [concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Plan de cours non officiel

31 juil. 2022 (13h49)

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Site internet .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Fiche de lecture .....	6
Essai «Les institutions internationales et la guerre russo-ukrainienne» .....	7
Premier contrôle - Blocs I et II .....	9
Deuxième contrôle - Bloc III .....	9
Participation active .....	9
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	10
Sujet de l'essai .....	10
Barème de conversion .....	10
Règlements et politiques institutionnels .....	10
Évaluation de la qualité du français .....	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	11
Gestion des délais et absences à un examen .....	11
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>11</b>
Matériel didactique .....	11
Spécifications technologiques .....	12
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>12</b>
Bibliographie .....	12

Plan de cours non officiel  
31 juil. 2022 (13h49)

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Ce cours **avancé** a pour objectif de vous familiariser avec les **outils théoriques et méthodologiques de l'analyse des institutions internationales**.

Un premier bloc est consacré aux outils servant à identifier, recenser et mesurer les principales espèces d'institutions internationales, comme les organisations internationales et les traités. Un second bloc est consacré aux outils servant à analyser les grandes forces qui façonnent les institutions internationales: la puissance et les rivalités géopolitiques, les besoins en coordination d'un monde interdépendant, les valeurs et idéologies. Un troisième bloc est consacré aux outils de l'analyse d'un ensemble de phénomènes ou problèmes autour desquels s'organise la spécialisation de l'étude des institutions internationales comme, parmi d'autres, la prise de décision au sein des organisations internationales, les mécanismes de flexibilité, la délégation d'autorité, la participation des acteurs non-étatiques, les mécanismes de surveillance et de sanction.

Le cours s'adresse à des étudiants et étudiantes gradués qui ont donc vraisemblablement déjà suivi un ou des cours de premier cycle sur les institutions internationales. Je prends donc pour acquise une certaine connaissance du b. a.-ba des organisations internationales. Si cette connaissance vous fait défaut ou si vous sentez le besoin de la rafraîchir, je vous encourage à lire un bon manuel de base avant le début de la session. J'utilise dans mon cours de premier cycle l'excellent manuel de Ian Hurd (*International Organizations: Politics, Law, Practice*, Cambridge University Press). Le *International Organization* de Volker Rittberger *et al.* est aussi très bon.

## Approche pédagogique

Le cours est offert sous forme de séminaire. L'acquisition de connaissances se fait d'abord par la lecture chaque semaine de textes obligatoires (généralement quatre) que chacun et chacune peut compléter par des lectures additionnelles suggérées. Les notions abordées par ces textes sont explorées en détail et approfondies lors d'échanges en classe. Les étudiants et étudiantes participent activement à ces échanges et chacun a, une fois au cours de la session, la responsabilité de lancer la discussion sur l'un des textes au programme. Les étudiants et étudiantes partagent leurs connaissances et démontrent leur maîtrise des outils d'analyse par la production d'un court essai. Le thème de l'essai est imposé et change à chaque session, mais le choix du sujet et celui de l'approche sont laissés à chaque étudiant(e). Lorsque le thème est lié à l'actualité, une partie du temps passé en classe est consacré à échanger sur les développements permettant d'éclairer la question à l'étude. Deux courts examens permettent aussi de contrôler la maîtrise des notions fondamentales couvertes par les textes étudiés.

## Site internet

Le site internet du cours doit être consulté régulièrement. Vous trouverez pour chacun des modules hebdomadaires la liste des lectures obligatoires et une bibliographie complémentaire. Des hyperliens vers le catalogue de la bibliothèque vous donnent un accès électronique à l'ensemble des lectures au programme. Votre identifiant IDUL et votre mot de passe sont nécessaires pour accéder à ces ressources bibliographiques.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Travaux et examens
<b>I - Les formes institutionnalisées de la coopération internationale</b>		
Semaine 1 - CONGÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL	5 sept. 2022	
<a href="#">Semaine 2 - Les institutions internationales: concepts, mesures et démographie</a>	12 sept. 2022	
<a href="#">Semaine 3 - Thème de la session: les institutions internationales et la guerre russo-ukrainienne</a>	19 sept. 2022	

II - Les vecteurs de l'ordre institutionnel international		
Semaine 4 - Réciprocité et mutualité	26 sept. 2022	
Semaine 5 - ÉLECTION PROVINCIALE (Cette plage de cours est reprise le 19 décembre)	3 oct. 2022	
Semaine 6 - CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE	10 oct. 2022	Sujet du travail de recherche (11 octobre)
Semaine 7 - Puissance et hégémonie	17 oct. 2022	
Semaine 8 - Idées et valeurs	24 oct. 2022	Premier contrôle (blocs I et II)
Semaine 9 - SEMAINE DE LECTURE	31 oct. 2022	
III - Les mécanismes et les usages des institutions internationales		
Semaine 10 - Conformité et effectivité	7 nov. 2022	
Semaine 11 - Surveillance, différends et sanctions	14 nov. 2022	
Semaine 12 - Flexibilité et adaptabilité	21 nov. 2022	
Semaine 13 - Prise de décision et alignements	28 nov. 2022	
Semaine 14 - Délégation et bureaucratie	5 déc. 2022	Remise de l'essai et du résumé
Semaine 15 - Prolifération, fragmentation et complexité	12 déc. 2022	Deuxième contrôle (bloc III)
Semaine d'examens		
Multipartisme et acteurs non-étatiques (Reprise de la plage du 3 octobre - élection provinciale)	19 déc. 2022	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

# Plan de cours non officiel

### Liste des évaluations

31 juil. 2022 (13h49)

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Fiche de lecture	À déterminer	Individuel	20 %
Essai «Les institutions internationales et la guerre russo-ukrainienne»	Dû le 5 déc. 2022 à 12h30	Individuel	40 %
Premier contrôle - Blocs I et II	Le 24 oct. 2022 de 14h45 à 15h20	Individuel	10 %
Deuxième contrôle - Bloc III	Le 12 déc. 2022 de 14h45 à 15h20	Individuel	15 %
Participation active	À déterminer	Individuel	15 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Sujet de l'essai	Du 5 sept. 2022 à 00h00 au 11 oct. 2022 à 23h59	Individuel	

# Informations détaillées sur les évaluations sommatives

## Fiche de lecture

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Compréhension du texte	10
Contribution au sujet de la semaine et au thème de la session	5
Structure et expression (0,2 point par faute jusqu'à 3 points)	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous aurez la responsabilité de lancer la discussion sur une des lectures obligatoires au programme (ou peut-être deux courtes). Vous aurez 10 minutes (maximum) pour offrir au groupe une synthèse critique de ce ou ces textes. Vous identifierez la contribution du ou des auteurs au sujet de la semaine, les questions que soulève le texte et, le cas échéant, partagerez vos réflexions sur les pistes qu'ouvre le texte pour l'analyse du thème de la session.

Vous vous préparerez à cet exercice en rédigeant **un court texte de 1000 mots** (maximum) que vous me remettrez avant le cours en utilisant la boîte de dépôt prévue à cette fin.

L'attribution des textes est générée de manière aléatoire. Le tableau ci-dessous vous permet de connaître celui ou ceux qui vous ont été attribués.

Semaine	Texte(s)	Responsable
4	KEOHANE 1984	
4	ABBOTT et SNIDAL 1998	
4	KOREMENOS et al. 2001	
4	GUZMAN 2005	
7	GRUBER 2000	
7	STONE 2011	
7	NORRLOF 2010	
8	GINSBURG 2020	
8	COOLEY 2019	
8	FARRELL et NEWMAN 2021	
8	STOECKL et MEDVEDEVA 2018	
10	MARTIN 2013	
10	HAFNER-BURTON et TSUTSUI 2005	
10	COLE 2012	
11	CREAMER et SIMMONS 2020	
11	ALTER 2013	
11	KOREMENOS et BETZ 2013	
11	POSNER et YOO 2005	
12	HELFER 2013 + PELC 2009	
12	ROSENDORFF et MILNER 2001	

12	HILL 2016	
13	ALEXANDER et ROONEY 2019 + VREELAND 2019	
13	BERTACCHINI et al. 2017	
13	GRAHAM et SERDARU 2020	
14	HAWKINS et al. 2006	
14	BAUER et EGE 2016	
14	JOHNSON et URPELAINEN 2014	
14	GUZMAN et LANDSIDLE 2008	
15	ALTER et RAUSTIALA 2018	
15	BENVENISTI et DOWNS 2007	
15	GREEN 2022	
[Examens]	SCHOLTE 2020 + RAUSTIALA 2016	
[Examens]	HARILAOS et KONTOVAS 2020	
[Examens]	ALVES ZANELLA 2018	

## Essai «Les institutions internationales et la guerre russo-ukrainienne»

Date de remise : 5 déc. 2022 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Problématique et logique argumentaire	20
Méthode et rigueur dans l'interprétation des faits	20
Richesse des observations empiriques	20
Effort et mobilisation des outils d'analyse pertinents	20
Qualité technique (système de référence, mise en page, etc.)	10
Qualité de la langue (syntaxe, style, retrait de 0,5 point par faute)	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous devez réaliser un court **essai** sur une institution de votre choix en lien avec le thème «**Les institutions internationale et la guerre russo-ukrainienne**». Ce thème sera l'objet du [séminaire de la semaine 3](#) et vous trouverez sur la page qui lui est consacrée une bibliographie indicative.

Le «moment ukrainien» est d'ores et déjà considéré comme le marqueur d'un basculement vers un nouvel ordre international. Quels rôles les institutions internationales ont-elles joués dans cette crise? Quels impacts cette crise et ses conséquences ont-elles sur les organisations internationales et traités existants? Quelle place pour les institutions internationales dans l'ordre mondial qui se profile?

Votre essai doit porter soit:

- sur la manière dont **une** institution internationale (par exemple: une organisation internationale, un traité, un organe) a été impliquée dans le cadre du conflit russo-ukrainien;
- sur l'impact qu'a eu, directement ou indirectement, ce conflit sur **une** institution internationale;
- sur le comportement institutionnel d'**un** acteur (étatique ou autre) associé au conflit.

Votre argumentaire doit avoir une portée **empirique** et non purement spéculative. Vous pouvez procéder par étude de cas (un traité, une organisation internationale, une association

transnationale, un mécanisme ou un organe particulier au sein d'une institution, une norme formalisée) ou par analyse comparative. L'essai doit mettre à contribution les outils d'analyse pertinents vus dans le cours et cette mobilisation sera évaluée. Voir la grille d'évaluation à partir de l'hyperlien au haut de cette page.

Votre essai ne doit pas dépasser **3800 mots**, tout compris sauf la bibliographie (le compte de mots sera indiqué sur la page titre). Vous avez le choix du **système de référence**, mais celui-ci doit être appliqué impeccablement et de manière homogène (le choix du système de référence sera indiqué au début de la bibliographie).

Vous devez joindre à votre essai un résumé synthétique (*abstract*) de **175 mots maximum**. Ce résumé doit permettre au lecteur d'identifier rapidement l'importance de votre sujet, la nature de votre contribution, la thèse défendue et la méthode employée. Vous pouvez vous inspirer des résumés d'article disponibles sur le site de toutes bonnes revues scientifiques. Le plus tôt possible et le 5 décembre au plus tard, vous devez **publier ce résumé sur le forum** créé à cet effet.

Ce travail peut être réalisé **seul ou en équipe de deux**. Ce choix n'aura aucune incidence sur l'évaluation.

Votre sujet et la question à laquelle votre essai cherchera à répondre doivent m'être communiqués pour approbation avant le **11 octobre** à minuit. Utilisez le questionnaire prévu à cet effet. Si vous faites le travail en équipe, bien l'indiquer et mentionner le nom de votre partenaire. Les deux membres de l'équipe doivent envoyer un questionnaire.

La date limite de dépôt du travail (en format PDF) est le **5 décembre** à 12h30.

Informations supplémentaires :

## Publications scientifiques

Votre essai doit prendre appui sur une **recherche documentaire approfondie** mettant obligatoirement à contribution des publications spécialisées dont la crédibilité est reconnue, comme des **articles de revues scientifiques**. Si vous avez de la difficulté à distinguer les revues scientifiques des autres types de sources, consultez cette excellente [présentation vidéo](#) conçue par la Bibliothèque de l'Université de Montréal. Vous pourrez ensuite vérifier vos connaissances sur le sujet grâce à ce [tutoriel](#) de la Bibliothèque de l'Université Laval.

L'utilisation de bases de données bibliographiques comme [International Bibliography of the Social Sciences \(IBSS\)](#), [Google Scholar](#), [PAIS International](#), [Web of Science](#) ou [Worldwide Political Science Abstracts](#) devrait être incontournable pour approfondir votre connaissance du sujet. Vous trouverez des accès rapides vers ces sources à partir du portail thématique « [Études internationales](#) » sur le site de la bibliothèque.

## Sources primaires

Vous êtes fortement encouragés à recourir aux **sources primaires** pour votre recherche. Les institutions internationales sont de plus en plus transparentes et vous donnent accès à une **riche documentation** (textes de résolutions, votes, soumissions des parties, ratifications, réserves, etc). Il est important de ne pas laisser ces sources inexploitées.

## Attention au plagiat!

Tout étudiant ou étudiante qui commet un plagiat dans le cadre de ce travail est passible des sanctions qui sont prévues dans le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#).

Constitue notamment du plagiat le fait de:

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un document sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.



(Source: Commission de l'éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Vous pouvez consulter à ce sujet les directives consacrées au *Règlement disciplinaire* dans la section "[Évaluations et résultats](#)". Vous devez aussi consulter la [capsule d'information](#) produite par la Bibliothèque de l'Université Laval.

---

## Premier contrôle - Blocs I et II

Date et lieu :	Le 24 oct. 2022 de 14h45 à 15h20 , En classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Directives de l'évaluation :	Contrôle de la maîtrise de la matière vue au cours des semaines 2 à 8 sous forme de court questionnaire combinant questions à choix multiples, d'associations et à réponses courtes.
Matériel autorisé :	Aucun matériel autorisé

---

## Deuxième contrôle - Bloc III

Date :	Le 12 déc. 2022 de 14h45 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Directives de l'évaluation :	Contrôle de la maîtrise de la matière vue au cours des semaines 8 à 14 sous forme de court questionnaire combinant questions à choix multiples, d'associations et à réponses courtes.
Matériel autorisé :	Aucun matériel autorisé

31 juil. 2022 (13h49)

---

## Participation active

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Directives de l'évaluation :	Ce cours étant donné sous forme de séminaire, une <b>participation active</b> est attendue de tous et toutes.

Vous devez vous présenter en classe chaque semaine bien préparé(e) et prêt(e) à communiquer ce que vous avez retenu et compris des lectures ou à soulever des questions. Seules les interventions portant sur la matière couverte par les lectures sont considérées pour l'évaluation de la participation. Aucun point n'est accordé pour la présence en classe.

**15% de la note finale** est attribuée à la participation selon le barème suivant:

**Soutenu** (intervient pratiquement chaque semaine et démontre un effort soutenu de maîtrise de la matière au programme): 15 points

**Irrégulière** (intervient environ une semaine sur deux et/ou démontre un effort réel mais limité de maîtrise de la matière au programme): 10 points

**Faible** (intervient environ une semaine sur trois et/ou sans contribuer à l'effort de maîtrise de la matière au programme): 5 point

**Insatisfaisante** (n'intervient jamais ou intervient parfois mais sans rapport avec le contenu des lectures): 0 point

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

### Sujet de l'essai

Titre du questionnaire :	<a href="#">Choix du sujet</a>
Période de disponibilité :	Du 5 sept. 2022 à 00h00 au 11 oct. 2022 à 23h59
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	<p>En quelques phrases, décrivez le sujet sur lequel vous comptez faire votre travail de recherche sur le thème «Les institutions internationales et le conflit russo-ukrainien».</p> <p>Si vous constituez une équipe, les deux coéquipiers doivent remplir le questionnaire en indiquant le nom du ou de la partenaire.</p>

### Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

31 juil. 2022 (13h49)

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

## Évaluation de la qualité du français 31 juil. 2022 (13h49)

10% de l'évaluation des travaux écrits sera attribué à la qualité du français. Une grande attention sera portée, dans l'évaluation de la qualité du français, à la clarté de la langue et à la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Gestion des délais et absences à un examen

- **Remise en retard du travail de session:** une pénalité de 10% par tranche indivisible de 24h s'applique.
- **Absence à un examen:** aucune reprise n'est prévue pour les deux contrôles. Voir, plus haut, la section «Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises» du Département de science politique.

## Matériel didactique

## Matériel didactique

Vous trouverez la liste des lectures obligatoires et recommandées dans les [modules hebdomadaires](#).

Vous avez accès aux articles de revue et chapitres d'ouvrage contenus dans ces listes à partir des bibliothèques numériques auxquelles l'Université Laval est abonnée.

Afin de faciliter l'accès à ces articles et d'effectuer vos propres recherches dans les pages de ces revues, vous pouvez paramétrer l'**outil de recherche Google Scholar** en suivant les instructions fournies dans ce [guide](#) .

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Vous trouverez la liste des lectures obligatoires et recommandées dans chaque [module hebdomadaire](#).